

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la téléchargeant sur son espace personnel, si, au terme de sa demande d'allocations dématérialisée, il lui est demandé de la transmettre à Pôle emploi (pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, le salarié effectuera sa demande sur le site internet de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire) ;
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

Attestation éditée automatiquement par Pôle Emploi le 19/09/2022 10:47. N° d'ordre 220919101734880 N° Réf WSSWRHmKEzbQrWPewhzTi - 1

Logiciel utilisé SILAEXPERT - Norme : P22V01 reconstituée à partir des déclarations DSN

1. l'employeur

SELAS CABINET DENTAIRE CAPELETTE

78 Boulevard Mireille Lauze

13010 MARSEILLE

Téléphone : 0491798582

Statut juridique : SELAS

N° SIRET : 84788263600016

Code APE/NAF : 8623Z

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé : 7

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé :

Ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.).

☐ Employeur en auto assurance

☐ Employeur ayant conclu une convention de gestion

☐ Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

N° de la convention de gestion :

Code d'affectation :

N° interne employeur public :

☐ Employeur ayant adhéré à titre révocable

☐ Employeur ayant adhéré à titre irrévocable

Date d'adhésion :

Statut du salarié : ☒ stagiaire ☐ titulaire ☐ non titulaire

2. le salarié

☒ Mme ☐ M

Nom de famille (nom de naissance) : TECHER

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :

Prénom (s) : ORNELLA

Adresse : 89 CHEMIN DU VALLON DE LA SERRE

Code postal : 13780

Commune : CUGES LES PINS

NIR (n° de Sécurité sociale) : 2010313005069

Date de naissance : 08032001

Lieu de naissance : AUBAGNE

Ressortissant : ☒ français

☐ UE

☐ EEE

☐ Suisse

☐ hors UE et EEE

Niveau de qualification : employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service

Statut cadre ou assimilé : ☐ oui ☒ non

3. régimes de retraite complémentaire du salarié

Cochez la ou les cases concernées

☒ Régime AGIRC-ARRCO

☐ CRPN

Autres (précisez) :

☐ IRCANTEC

☐ CNBF

☒ En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse) :

☒ Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ?

☐ oui

☒ non

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux articles 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle Emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

4. emploi

☒ Durée d'emploi salarié du 1 9 0 4 2 0 2 2 au 2 1 0 9 2 0 2 2

☒ Date de fin initiale du CDD (à préciser obligatoirement si la date de rupture du contrat est antérieure à la date fixée initialement) 2 1 0 9 2 0 2 2

☒ Dernier emploi tenu : SECRETAIRE TECHNIQUE Dernier lieu de travail (pays) : MARSEILLE Dépt. 1 3

☒ Ancienneté dans l'entreprise : ☒ moins d'1 an ☐ entre 1 an et moins de 2 ans ☐ au moins 2 ans

☒ Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle :

☒ Préavis : effectué du au
☐ non effectué ☐ payé du au
☐ non payé du au
(motif) :

☒ Catégorie d'emploi particulier :

☐ travailleur à domicile ☐ employé de maison ☐ assistante maternelle, garde d'enfant ☐ salarié en portage salarial

☐ autre (préciser) :

☒ Horaire de travail : Heure

- salarié au forfait ☐ oui ☒ non Précisez : ☐ convention de forfait en heures ☐ convention de forfait en jours
hebdomadaire mensuel annuel

- dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective : ou 1 5 1 . 6 7 ou

- du salarié : ou 1 5 1 . 6 7 ou

- motif en cas de différence : ☐ travail à temps partiel

☐ autre motif (précisez) :

4. emploi

- ☒ Nature du contrat : ☐ contrat à durée indéterminée ☒ contrat à durée déterminée
- ☒ Contrat de type particulier : ☐ apprentissage ☐ professionnalisation ☐ CUI-CIE ☐ CUI-CAE
- ☐ contrat d'engagement éducatif ☐ emploi d'avenir ☐ autre (précisez) :
- ☒ Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :

- ☐ Congé sabbatique du au
- ☐ Congé sans solde et assimilé du au
- ☐ Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au
- ☐ Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire...)
- du au

- ☒ Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 53 ans et plus au moment de la fin de contrat :

☒ Arrêt maladie du 2 7 0 7 2 0 2 2 au

du au

du au

du au

du au

☐ Congé maternité du au

☐ Congé paternité du au

☐ Congé d'adoption du au

☐ Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au

☐ Périodes indemnisées au titre de l'allocation d'activité partielle ou de l'APLD du au

du au

du au

du au

4. emploi

du 11/09/2022 au 12/09/2022

du 11/09/2022 au 12/09/2022

du 11/09/2022 au 12/09/2022

Autre motif :

(précisez ce motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)

du 11/09/2022 au 12/09/2022

- ☒ Statut particulier : ☐ gérant ☐ administrateur/PDG/DG ☐ Mbre/Pdt du Directoire
☐ Mbre du Cons. de surveillance ☐ Pdt d'une association ☐ Mbre d'un GIE ☐ Associé/actionnaire
☐ autre (précisez) :

5. motif de la rupture du contrat de travail

- | | |
|--|---|
| ☐ licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire | ☐ départ à la retraite à l'initiative du salarié |
| ☐ licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement | ☐ rupture conventionnelle |
| ☐ licenciement pour motif économique | ☐ prise d'acte de la rupture de contrat de travail |
| ☐ licenciement pour fin de chantier ou d'opération | ☐ démission |
| ☐ licenciement pour autre motif,
(précisez) : | ☐ fin de contrat d'apprentissage |
| ☐ autre rupture pour raison économique
(Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.) | ☐ résiliation judiciaire du contrat |
| ☒ fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel | ☐ rupture pour force majeure ou fait du prince |
| ☐ fin de mission d'intérim | ☐ rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée
ou d'un contrat d'apprentissage |
| ☐ rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas
d'incapacité physique constatée par le médecin du travail | ☐ rupture anticipée du CDD pour faute grave |
| ☐ fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur | ☐ rupture conventionnelle collective |
| ☐ fin de période d'essai à l'initiative du salarié | ☐ rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité |
| ☐ rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un
contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur | ☐ rupture dans le cadre d'un accord de performance collective |
| ☐ rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un
contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié | ☐ licenciement du collaborateur parlementaire
(Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017) |
| ☐ mise à la retraite par l'employeur | ☐ démission avec versement d'une indemnité de départ
volontaire (fonction publique) |
| | ☐ rupture conventionnelle (fonction publique) |
| | ☐ autre motif : |

(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

page 5

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la rupture du contrat de travail)

[illegible]

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

[illegible]

**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Indemnité compensatrice de congés payés

Montant : 538.46

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? ☐ oui ☒ non

Si oui, précisez laquelle :

et précisez le nombre de jours ouvrables :

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture : 952.31

☒ Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : 952.31
dont indemnités :

☐ légale de licenciement
(Art. L. 1234-9 du C. du T.)

☐ minimale de rupture conventionnelle
(Art. L. 1237-13 du C. du T.)
Montant correspondant à celui de l'indemnité
légale de licenciement

☒ de fin de contrat à durée déterminée 952.31

☐ de fin de mission

☐ de départ à la retraite

☐ spéciale de licenciement

☐ spécifique de licenciement
(Art. L. 1235-15 du C. du T.)

☐ due aux journalistes

☐ légale de clientèle

☐ légale due au personnel navigant de l'aviation civile

☐ versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.

☐ compensatrice de compte épargne temps (CET)

☐ due en raison d'un sinistre

☐ autres indemnités légales

☒ Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : 0

☒ Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) :

Une transaction est-elle en cours ? ☐ oui* ☒ non

* Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à Pôle emploi.

7. avance du régime de garantie des salaires

En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, une avance de l'AGS :

a-t-elle été perçue ? ☐ oui Pour quelles créances :

☐ non Motif :

est-t-elle à percevoir ? ☐ oui Pour quelles créances :

☐ non Motif :

8. authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) : ESKENAZI SOLAL

(prénom) : ELSA

agissant en qualité de :

☒ chef d'entreprise ☐ directeur ☐ comptable ☐ mandataire liquidateur ☐ gérant

☐ responsable RH ☐ administrateur judiciaire ☐ autre (précisez) :

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

A MARSEILLE le : 21/09/2022

Signature

Cachet de l'entreprise

Personne à joindre concernant cette attestation :

JESSICA GUERNEC

Email : gestion-centre capelette@gmail.com

Téléphone : 04 91 79 85 82

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
Chirurgiens-Dentistes
78 bd Mireille Lauze, 13010 Marseille
04 91 79 85 82
13 4 04873 5 00 1 20 1 19